

Négociation nationale



LA DÉCLARATION DE NÉGOCIATION

La Convention collective nationale vient à échéance le 31 mars 2010. Selon les dispositions du Code du travail, nous avons la possibilité de déposer nos demandes 150 jours avant la fin de l'échéance donc le Conseil général de négociation (CGN) a retenu la date du 30 octobre 2009. C'est ce que nous avons fait auprès du gouvernement vendredi dernier.

En résumé, voici quelques unes de nos demandes. Tout d'abord en intersectoriel, nous voulons une augmentation de 2 % + un forfaitaire en rattrapage. En ce qui concerne la retraite, on désire modifier entre autre la méthode de financement et le déplafonnement du régime. Dans le domaine des droits parentaux, nous voulons la mise en place d'un comité technique afin de valider la conformité des différents règlements et lois en vigueur. Nous souhaitons également la mise de l'avant d'un projet de loi-cadre pour promouvoir et soutenir la conciliation famille-travail.

Quelques-unes de nos cibles retenues en fédérations concernent entre autres les difficultés liées à l'intégration des élèves EHDA, la précarité, l'ajout de ressources, etc.

Nous sommes inquiets. Lorsque nous disons NOUS, il s'agit de 475000 travailleuses et travailleurs, réunis en Front commun. Ce Front commun est composé du SISP (regroupement de Syndicat à la défense des services publics dont entre autre la CSQ), la CSN et la FTQ.

Nous sommes inquiets pour l'avenir, car nos conditions de travail sont de plus en plus difficiles et il y a, dans plusieurs secteurs, de réels problèmes à attirer la relève et à retenir la main-d'œuvre.

Nous sommes inquiets, car nos conditions salariales sont souvent inférieures à celles du secteur privé et plusieurs préfèrent travailler ailleurs plutôt que de servir les citoyennes et les citoyens du Québec.

Nous sommes inquiets et nous craignons une perte d'expertise nécessaire à maintenir des systèmes d'éducation et de santé ainsi que des services gouvernementaux performants qui font la renommée du Québec.

Nous sommes inquiets des compressions budgétaires et des réductions de services qui entraîneraient une baisse de leur qualité et de plus grands risques pour la sécurité de la population.

Ces inquiétudes nourrissent encore davantage notre détermination à faire en sorte que ces négociations nous permettent de renouer avec l'enrichissement et de donner de l'oxygène à nos services publics.

Nous sommes fiers de travailler dans les services publics et de donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes fiers et nous considérons qu'un tel investissement collectif rapporte à toutes et à tous : il ne s'agit pas seulement d'une dépense dans le budget de l'État.

Chaque jour, nous faisons preuve de solidarité envers les citoyennes et les citoyens du Québec et nous considérons que de graves injustices surgissent lorsqu'une région ne bénéficie pas de tous les services publics auxquels elle a droit.

En cette période économique difficile, nous sommes celles et ceux qui empêchent que le pire n'arrive en donnant des services, peu importe le statut social ou économique des personnes que nous aidons.

Il est plus que temps que l'État valorise nos professions et nos métiers à leur juste valeur.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et de nos conditions salariales pour attirer la relève et retenir l'expertise.

Nous voulons de meilleures conditions de travail pour pouvoir relever le défi de donner des services publics de qualité et assurer leur pérennité.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions salariales pour maintenir notre pouvoir d'achat et aussi soutenir l'activité économique.

Nous voulons une convention collective négociée, sans prolongation et sans imposition.

Depuis vendredi le 30 octobre, toutes les organisations syndicales rencontrent leurs employeurs locaux alors...

Aujourd'hui, nous sommes ENSEMBLE POUR LES SERVICES PUBLICS ET UN MEILLEUR SERVICE À L'ÉLÈVE ET NOUS LE SERONS JUSQU'À UN RÉGLEMENT SATISFAISANT.

NÉGOS 2010  **FRONT COMMUN**

Ensemble, 475 000 travailleuses et travailleurs